

Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)

LIERVILLE

Exploitant	PICHETA représentée par Albert ZAMUNER 13 route de Conflans – BP 60 – 95480 pierrelaye Tel : 01.34.64.34.34 – fax : 01.34.64.14.51
Contact	Mr Capelle 06.03.40.85.94 - Mr Degand : 01.34.30.49.91
Localisation	Chemin rural de Boubiers à Lavilletterte - Lieu dit « La Sablière » - LIERVILLE 60240 Parcelles cadastrées A n° 13 ET 14 - Superficie : 45 192 m2
Autorisation	
Durée d'exploitation	3 ans
Fin d'exploitation	
Capacité d'exploitation	320 000 tonnes
Quantité admise annuellement	160 000 tonnes
Nature des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • 15 01 07 : Emballage en verre • 17 01 01 : Béton • 17 01 02 : Briques • 17 01 03 : Tuiles et céramiques • 17 01 07 : Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses • 17 02 02 : Verre • 17 03 02 : Mélange bitumeux ne contenant pas de goudron • 17 05 04 : Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses • 19 12 05 : Verre • 20 02 02 : Terres et pierres
Instruction	<p>Dépôt d'une demande en février 2014</p> <p>Date de complétude : 13 mars 2014 (instruction 3 mois = 13 juin 2014)</p> <p>avancement du dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avis ville Lierville = favorable • avis CG = favorable • avis SAUE = favorable • avis ARS = défavorable (absence volet sanitaire) • avis ARS = favorable du 8 août 2014 suite à complément • avis DREAL = manque élément suivants : <p>1/il serait nécessaire d'apporter des éléments complémentaires sur le nombre de prospections de terrain ainsi que les dates auxquelles elles ont eu lieu ;</p> <p>2/ il serait nécessaire de réaliser des prospections supplémentaires sur la flore et l'avifaune nicheuse durant la période printanière afin d'obtenir un état initial satisfaisant ;</p> <p>3/ il serait nécessaire de réviser les mesures compensatoires visant à restaurer le bio-corridor grande faune et la disparition de l'habitat remarquable qui sera détruit</p> <p>Prise d'un AP du 20/05/14 de prolongation de 6 mois du délai d'instruction => instruction jusqu'au 13 décembre 2014</p> <p>Compléments de dossier pour DDT/DREAL reçus le 24/07/2014 Réponse de la DREAL au plus tard le 15/11/2014</p>
	PLU Exécutoire depuis le 20/09/2014 (autorisant l'ISDI)